

Sujet : Fwd: [INTERNET] à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP de MIMIZAN travaux confortement et concession d'utilisation du DPM)

De : PREF40 pref-amenagement - 40 LANDES/PREFECTURE/DC2PAT/BUREAU DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L INGENIERIE TERRITORIALE (par AdER) <pref-amenagement@landes.gouv.fr>

Date : 19/08/2020 13:43

Pour : pierrebuisbtz@gmail.com

Copie à : "DDTM 40 SG AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques)" <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP de MIMIZAN travaux confortement et concession d'utilisation du DPM)

Date : Wed, 19 Aug 2020 10:04:42 +0000

De : Olivier Salvaire <oliviersalvaire@live.fr>

Pour : pref-amenagement@landes.gouv.fr <pref-amenagement@landes.gouv.fr>

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR (EP de MIMIZAN travaux de confortement et concession d'utilisation du DPM)

Monsieur le commissaire, bonjour ,

Je souhaite compléter mes remarques déposées sur le cahier de doléances en mairie.

Premièrement c'est en qualité de Masseur-Kinésithérapeute exerçant en cabinet libéral à Mimizan que je souhaite souligner une chose dans la partie travaux qui concerne la digue Nord dans sa partie située entre le pont et l'embouchure. Actuellement , sur cette partie, l'enrochement est recouvert d'une partie bétonnée lisse sur laquelle les gens aiment à se promener. Bon nombre de nos patients ayant des difficultés à se déplacer gardent une attirance certaine pour aller au bord de l'océan soit en restant sur la digue, soit en allant marcher au bord de l'eau.

Aussi , pour ces personnes là , nous , les kinésithérapeutes de Mimizan leur conseillent vivement d'utiliser cette partie bétonnée pour se rendre au bout de la digue avec la possibilité de marcher au bord de l'eau directement sans avoir à descendre par les escaliers en bois et sans avoir à marcher dans le sable (à noter que l'EHPAD de Mimizan pour tourner son film a utilisé cet accès pour emmener ses pensionnaires au bord de l'eau). Cette promenade est très fréquentée à l'année et surtout l'hiver le week-end lorsque la météo est clémente.

Dans le projet de travaux concernant cette partie il est prévu de retirer cette partie bétonnée pour des raisons techniques de stabilité de l'édifice ce que je peux concevoir. Cependant , comment expliquer que toutes les autres digues de France et d'ailleurs soient accessibles à pied justement parce qu'une partie au moins est recouverte d'un revêtement lisse en béton ? Pourquoi Mimizan encore une fois serait une exception ? Pourquoi le problème de stabilité ne se poserait qu'à Mimizan ? N'y a t il pas une autre solution qui permettrait de stabiliser l'édifice tout en permettant aux personnes d'y marcher en toute sécurité ?

Autre point à souligner dans les discussions qui ont eu lieu en amont , sachez que les M.N.S du Poste de Secours du Sud et donc les premiers concernés, n'ont pas été consultés et pour avoir parlé avec eux je peux vous assurer qu'ils sont farouchement opposés aux travaux tels qu'ils sont prévus.

Autre point à étudier vraisemblablement , la gestion des niveaux d'eau dans les lacs situés en amont de celui de Mimizan/Aureilhan. En effet pour maintenir des niveaux d'eau souhaités, les responsables se servent des retenues d'eau pour gérer les niveaux en bloquant l'équilibre naturel , ce qui a pour conséquence de diminuer le débit de sortie au niveau de l'embouchure du courant et du coup l'effet "chasse d'eau" étant insuffisant alors le sable peut s'accumuler plus facilement devant le musoir .

J'espère que vous aurez pris le temps de regarder des photos satellites de la côte pour vous rendre compte que des digues perpendiculaires qui avancent trop dans l'océan engendrent automatiquement plus d'érosion au Sud des embouchures, alors ce n'est pas parce que cela se fait partout que nous devons reproduire les mêmes erreurs.

Voilà donc quelques remarques que je souhaitais ajouter et vous dire que dans un autre mail je vais vous envoyer un petit rapport concernant l'impact des dgues sur l'érosion écrit par une connaissance.

Pour finir, j'ai bien aimé la lettre de Mr Galban (qui a des connaissances certaines sur les forêts) qui habite au bord du courant depuis 1986, qui ne constate pas d'érosion et ne comprend pas l'utilité et la nature des travaux prévus aux abords de sa maison.

En espérant que toutes les remarques laissées par les personnes intéressées serviront à ouvrir des discussions.

Cordialement

Olivier Salvaire